

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Sysa, Cise, village de l'arrondissement de Poligny, canton, perception, bureau de poste et paroisse de Champagnole ; à 5 km de Champagnole, 28 de Poligny et 57 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 540^m.

Le territoire est limité au nord par Ney et Champagnole, au sud par le Vaudioux et Syam, à l'est par Champagnole, et à l'ouest par Ney, Loulle, Pillemoine et le Vaudioux. Sous Jerland et la Forge font partie de la commune.

Il est traversé par la route impériale n° 5, de Paris à Genève, par les chemins vicinaux tirant à Ney, à la forêt de la Liège, à la loge Bouvier et au champ Vairon, par la rivière d'Ain et un petit ruisseau.

Le village est situé sur la rive gauche de l'Ain, au pied d'une chaîne de montagnes dont l'arête supérieure est à pic. Les maisons, alignées sur le bord de la route, sont généralement construites en pierres et couvertes en gros ou petits bardeaux, en tavaillons ou en tuiles.

Population : en 1790, 156 habitants ; en 1846, 205 ; en 1851, 200, dont 102 hommes et 98 femmes ; population spécifique par km carré, 47 habitants ; 53 maisons; 50 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1793; ceux antérieurs sont à Champagnole.

Vocabulaire : saint Cyr et sainte Julitte. Paroisse de Champagnole.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 2725 à 2730, 3 E 3697, 3 E 8471, 3^E 9022 à 9024 et 3 E 13301. Tables décennales : 3 E 1132 à 1140.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 398 et 399, 5 Mi 1216, 2 Mi 941, 2 Mi 2036 et 2037, 5 Mi 2 et 5 Mi 1183. Les jeunes gens des deux sexes émigrent pour aller au service à Lyon ou à Paris.

Cadastre : exécuté en 1826 ; surface territoriale, 418^h 99^a divisés en 544 parcelles que possèdent 79 propriétaires, dont 31 forains ; surface imposable, 405^h 15^a, savoir : 186^h 82^a en bois, 115^h 34^a en terres labourables, 49^h 53^a en prés, 44^h 67^a en parcours, 7^h 40^a en friches, murgers et broussailles, 1^h 05^a en sol et aisances des maisons, 31^a en jardins, d'un revenu cadastral de 4.907 fr. ; contributions directes en principal 1.583 fr.

Le sol, humide et froid, soumis en outre à de fréquentes évaporations brumeuses nuisibles aux récoltes, produit du blé, de l'avoine, de l'orge, du maïs, des pommes de terre, des légumes secs, du chanvre, du foin et des fourrages artificiels.

Le revenu réel des propriétés est de 2 pour cent.



On importe le quart des céréales nécessaires à la consommation et le vin.

On élève dans la commune des chevaux, des bœufs, des vaches et des chèvres. 25 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire, des sablières, des carrières de pierre bleue de taille et à bâtir, de bonne qualité. Une fromagerie produit annuellement 14.000 kg de fromage, façon Gruyère, de bonne qualité.

Il y avait un moulin, lieu dit à la Forge, détruit depuis longtemps, et un grand nombre d'auberges bien achalandées, qui ont été supprimées depuis l'établissement de celles du quartier du Parc, à Champagnole, en 1800.

Les patentables sont : 3 aubergistes, 1 cafetier, 1 boucher, 5 fabricants de sabots et 1 marchand de grains. Les habitants s'occupent pendant l'hiver de la fabrication des sabots et des manches de faux, qu'ils vendent à Champagnole, Nozeroy et Morcz.

Il se tenait autrefois à Cize deux foires par an, fixées au 1^{er} mai et au jour de fête saint Michel. Le seigneur y percevait les droits de ventes.

Biens communaux : une maison commune, contenant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 22 garçons et 18 filles. Un chalet, construit en 1845, qui a coûté 8.000 fr., deux beaux lavoirs couverts, avec une fontaine et un puits, construits en 1840, et 181^h 42^a de pâtures, bois-sapins, bois-taillis, friches, prés, d'un revenu cadastral de 1.125 fr.

Bois communaux : 180^h. 80 sapins sont délivrés annuellement.

Budget : recettes ordinaires, 2.129 fr. ; dépenses ordinaires, 2.138 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Cize n'était dans l'origine qu'une banlieue de l'antique bourgade de Champagnole. Son nom ferait supposer qu'un temple, dédié à *Cysa*, divinité en grande vénération chez les anciens Germains, donna naissance à ce village. Toutefois, le premier titre qui le mentionne est une donation de l'an 1200, en faveur de l'abbaye de Balerne. En 1257, Hugues et Guy, fils de Guy de Champagnole, vendirent aux religieux de ce monastère une maison en ce lieu, moyennant un faible cens. En 1286, Gaucher II de Commercy, sire de Montrivel, reprit de fief de Jean de Chalon, sire d'Arlay, les acquisitions faites par son père à Cize.

Seigneurie : Cize dépendait en toute justice de la Chaux-des-Crotenay, qui n'était qu'un démembrement de celle de Montrivel. Les sujets étaient soumis au guet et garde et aux réparations du château de la Chaux, à la banalité du moulin, au banvin, à l'impôt des quatre cas, à des corvées, à des cens en argent, en grains, en cire et en poules.

Ils furent affranchis de la main-morte personnelle et de la banalité des fours, par Etienne d'Arbon, seigneur de la Chaux, d'après une charte datée du mercredi après la fête de saint Michel, archange, de l'année 1356, moyennant 150 florins de Florence et un cens annuel de 10 livres estevenantes, et de la main morte réelle, le 11 septembre 1702, par Charles-François de la Baume, comte de Saint-Amour, moyennant 900 livres tournois. Ils avaient le droit de prendre les queues de chênes abattus dans la forêt banale de Liège, et les autres arbres nécessaires à leur usage ; mais ils ne pouvaient attoucher aux pieds de chênes et aux arbres fruitiers, sous peine d'une amende de sept sols, pour les délits commis pendant le jour, et de 60 sols pour ceux commis pendant la nuit.

Le 18 juillet 1730, Jean-Baptiste Frémiot, seigneur de la Chaux, abandonna à ses sujets la propriété entière de la forêt de Liège, moyennant un cens annuel de six livres. La dîme appartenait aux religieux de Balerne.

Évènements divers : Cize fut brûlé par les armées de Saxe-Weimar en 1639. Le village fut occupé par les troupes alliées en 1814 et 1813. Les réquisitions de guerre à la charge de la commune s'élevèrent à 9.734 fr.



Fête patronale : Saint Cyr et sainte Julitte, martyrs, dont on célèbre la fête le 16 juin.

Prévôté : La prévôté de ce village fut inféodée à une famille noble, du nom de Champagnole, dont une branche cadette prit celui de Cize et se fixa à Arbois. Gérard de Cize était conseiller, maître des requêtes au parlement de Dole et bailli d'Aval, de 1472 à 1477. Il avait obtenu des lettres de noblesse en 1467.

Biographie : Nous ne parlerons pas ici de Gérard de Cize, de Claude de Cize, lieutenant-général au bailliage d'Aval (1502-1504), et de Louis de Cize, qui a occupé les mêmes fonctions, de 1503 à 1534, puisque ces personnages avaient fixé leur résidence à Arbois ; néanmoins leur famille était originaire de Cize. Ce village a donné le jour à Jean Dumont, prieur de Balerne en 1525 ; à M. Claude-Alexis Martin, né le 13 juillet 1761, mort en 1843, administrateur du département du Jura en 1790, qualité qui lui a fait subir les persécutions de 1793, comme fédéraliste, juge de paix du canton de Champagnole, de 1821 à 1851, maire de Cize pendant 23 ans, mort maire de Champagnole en 1843.

Bibliographie : Recherches manuscrites de M. le capitaine Pernet.— Archives de la préfecture du Jura.